

## COMMUNIQUE

### « STOP, on ne touche pas à notre Sécu ! »

L'Union Départementale FO de l'Essonne se félicite de la déclaration(ci-dessous) lue en CSE par les élus FO de la CPAM 91.

Ça suffit, il faut que cessent les attaques permanentes contre notre Sécurité Sociale.

La Direction de la CPAM de l'Essonne a déjà à son actif la fermeture de deux centres de soins dentaires de la CPAM à Juvisy s/orge et à Corbeil Essonnes.

Stop au massacre, qu'on nous rende notre argent (nos cotisations sociales, dont les patrons sont exonérés).

La Sécurité Sociale est à nous.

Le Gouvernement récupère l'argent gracieusement offert aux patrons « **211 milliards** » en 2023 au détriment de notre protection sociale (Sécurité Sociale, assurance chômage et retraites complémentaires) ... et ça continue.

Nous rejetons l'idée d'une TVA sociale dont nous serions les dindons de la farce à nouveau et exigeons le maintien du financement de la Sécurité Sociale par nos cotisations sociales ; ainsi que tous les services dus aux assurés sociaux.

#### « Monsieur le Directeur

***Nous sommes conviés à nous prononcer sur l'avenir de l'Assurance maladie via le projet du Directeur de la CNAM, Monsieur FATOME, rejeté par une grande majorité de salariés, et pas seulement du Service du Contrôle Médical.***

***De par son projet, l'objectif du Directeur général de la CNAM est de porter atteinte à l'indépendance du Service du Contrôle médical qui, au-delà de toute considération financière pour ses avis émis, se base sur un des principes fondateurs de notre Sécurité sociale : « Seul l'état de santé de l'assuré social concerné guide les avis du Service du Contrôle Médical ! » C'est sur cette idée que le Service du Contrôle médical fut créé en 1968, dans la forme qu'on lui connaît actuellement.***

***Au regard du code de la Sécurité sociale, le Service du Contrôle médical, unique et indépendant, a pour mission première d'apprecier la justification médicale des différents types de prestations individuelles (arrêt de travail, demande d'exonération du ticket modérateur pour affection de longue durée...) à l'attention de son public, les assurés sociaux, en garantissant l'impartialité des avis rendus de toutes considérations financières.***



*Mais au-delà du fond, nous nous retrouvons confrontés aujourd’hui à un problème de forme manifeste sur plusieurs aspects :*

- *L’intersyndicale CNAM (CGT-FO/SNFOCOS/CGT/SNETOSSA CFE-CGC/SGPC CFE-CGC) a attaqué la validité du projet sur la forme et sur le fond, et les délibérés sont attendus respectivement le 15 juillet et début septembre.*
- *Les négociations sur l’accompagnement du personnel des DRSM vers les CPAM sont au point mort, du fait de l’absence de cadre légal (et ce malgré l’insistance de la CNAM à contraindre les fédérations).*
- *Il n’y a à ce jour aucun accord de transition, du fait de la seule signature de la CFDT (l’accord est ouvert à la signature à nouveau).*
- *Aucune étude d’impact sur les CPAM n’a été produite à ce jour, et aucune modification des CPOG.*

*Aussi, vous comprendrez, Monsieur le Directeur général, Monsieur le Président du CSE, la nécessité de reporter la consultation de l’instance concernant ce projet. Le motif est que ce projet, au moment où nous parlons, ne peut pas être considéré comme acté, mais seulement comme un désir du Directeur général de la CNAM qui pourrait être remis en cause dans sa légalité, dans son calendrier et dans ses conséquences.*

*En tout état de cause, FO respectueuse de notre instance CSE, de tout le personnel concerné par ce projet de transformation de l’Assurance maladie, du quotidien professionnel à venir de ses salariés, ne peut pas, à ce stade, être mise en capacité, notamment par le Directeur Général de la CNAM, d’émettre un avis de manière éclairée sur ce point de l’ordre du jour. »*

Défendons notre plus belle conquête sociale qui ne fait pas ses 80 ans, tant elle est moderne. Elle reste une référence de progrès social au niveau international.

C'est ensemble que nous devons défendre la Sécurité Sociale, agents et assurés main dans la main.

## **La Sécu vaut bien une grève !**

Contacts FO :

- Christophe LE COMTE – Secrétaire Général UD FO 91- 06-68-66-25-24
- Christine DA SILVA – Secrétaire FO CPAM 91 - 06-14-90-12-77